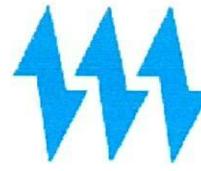


# SOMELEC

SOCIETE MAURITANIENNE D'ELECTRICITE  
 SOCIETE AU CAPITAL DE 14 736 416 590 MRU  
 siège social : Ilot "C"-Lot N°121 - Avenue Boubacar Ben Amer  
 Ksar - Nouakchott- Mauritanie  
 BP : 355 - Tél:(00 222)45 25 67 83/ FAX: (00 222)45 25 39 95  
 R.C.N°35699/NIF 30500075  
 E-mail:somelec@somelec.mr



Date : 23-10-2025  
 Page : 1/1

Affichage N° **(6246)**

Prestations de service

DA N° 33-DT/DCPT du  
 22/10/2025

Date d'ouverture : Jeudi 30 Octobre 2025 à 12:00

*(Signature)* Objet : Appel d'offres

Description : Travaux de déblayage intérieur & extérieur des postes HT 225kV de Chami et Boulenouar

Item	Désignation	Unité	Référence	Quantité
1	1-1: Poste HT 225kV de Chami	1ENS		1
2	1-2: Poste HT 225kV de Boulenouar	1ENS		1

NB : - La visite des lieux est obligatoire. - Voir le cahier de charges ci-joint.

Votre offre doit tenir compte des conditions suivantes :

- 1) Les prix requis TVA comprise sont fermes et non révisables
- 2) Le délai d'option doit être de trois mois
- 3) Lieu de travaux : Postes HT 225 KV de Chami et Boulanouar
- 4) Délai de execution : 12 mois
- 5) Votre offre (technique et financière) en deux copies doit être présentée sous pli fermé avec mention << Confidential et N° Affichage >> au siège de la Direction des Achats et Approvisionnements Jeudi 30 Octobre 2025 à 12:00 où elles seront ouvertes en présence des soumissionnaires qui les souhaitent.
- 6) Il est exigé de présenter une fiche technique ou un catalogue pour les produits/services proposés
- 7) Le soumissionnaire doit, s'il est nécessaire, présenter aux utilisateurs un échantillon du matériel proposé
- 8) La SOMELEC peut ne pas donner suite totalement ou partiellement à la présente consultation
- 9) La SOMELEC peut recourir à la procédure du moins disant par item
- 10) Tout fournisseur ne dispose pas d'un code fournisseur SOMELEC ne doit pas participer à cette consultation et son offre sera rejetée et toute offre non signée non cachetée sera rejetée

N.B: Le dossier peut être retiré auprès du service des achats de la SOMELEC(DAA)

<i>(Signature)</i> Directrice Centrale Approvisionnements et Moyens Généraux Azza EL GHOTOB MOMA	
	23 10 25

*(Signature)*

## **A. PREAMBULE**

### **1. Introduction**

Le présent cahier de charge consiste à décrire la prestation de déblayage intérieur et extérieur des postes HT suivantes :

- Poste HT Chami 225/90/33kV ;
- Poste HT Boulenouar 225/90/33kV ;

Une visite des lieux est obligatoire pour les prestataires afin de s'acquérir de la situation des sites éventuellement nécessaires pour l'établissement des offres.

Le cahier de charge dispose de deux lots :

**Lot I : le poste HT de Boulenouar**

Poste HT de Boulenouar 225/90/33kV,

Le poste de Boulenouar est constitué d'une entrée principale, d'un logement, d'une salle de contrôle, des caniveaux de drainages, un mur de clôture, envahissent par le sable.

**Lot II : le Poste HT de Chami**

Poste HT de Chami 225/90/33kV ;

Le poste de Chami est constitué d'une entrée principale, d'un logement, d'une salle de contrôle, des caniveaux de drainages, un mur de clôture, envahissent par le sable.

### **2. Objet de la consultation**

La présente consultation demandée consiste à assurer pour le compte de la SOMELEC le déblayage des sables se trouvant aux alentours et dans ces différents Postes HT



## **B. PRESCRIPTIONS TECHNIQUES**

### **Postes HT :**

- **Poste HT de Chami 225/90/33KV** est de type AIS (Isolement dans l'air), constitué :
  - Un mur de clôture
  - D'une entrée principale,
  - D'un logement
  - Des caniveaux de drainages,
  - D'une salle de contrôle
  - D'une (01) travée de ligne 225kV venant de la Nouakchott.
  - D'une (01) travée de ligne 225kV départ BOULENOUAR
  - D'une double (02) JDB de type TUBULLAIRE avec deux colonnes de transformateur de tension.
  - D'une travée de Transformateur à double étages 225/90/33KV de type : TR01 SFSZ 40000/225kV.
  - D'une travée de départ 90kV pour TASIAST (Non opérationnel)
  - D'une (01) travée de couplage des deux Jeux des Barres avec deux colonnes de transformateur de tension.
  - Un (01) TSA 33/0.4kV
- **Poste HT de BOULENOUAR 225KV** est de type AIS (Isolement dans l'air), est constitué de :
  - Un mur de clôture
  - D'une entrée principale,
  - D'un logement
  - Des caniveaux de drainages,
  - D'une salle de contrôle
  - D'une (01) travée de ligne Arrivée 225KV venant de Chami.
  - D'une (01) travée de Réactance ligne de 10 MVAR avec des sectionneurs de type Pantographe sur les jeux des Barres.
  - D'une (01) travée de Réactance Barre de 20 MVAR.
  - Deux (02) travées de transformateurs à double étage 225KV/90KV/33kV de type TR01 SFSZ 75000/225/90/33 de 75MVA/65MVA/10MVA.
  - Deux travées (02) 90kV de départ NOUADHIBOU
  - Deux (02) travées 225KV lignes Reliant le Parc Eolienne de 100MW au poste 225kV.
  - D'une (01) travée de couplage des deux Jeux des Barres avec deux colonnes de transformateur de tension.
  - De deux (02) TSA 33/0.4kV



## C. Limites des prestations de déblayage des deux postes

Le prestataire doit mettre en place les moyens nécessaires pour l'enlèvement du sable tout aux alentours intérieur et extérieur du mur, de la rentrée principale, du logement, sur les allés, sous les travées et dans tous les caniveaux à l'intérieur et extérieur des postes de Chami et Boulenouar.

Le prestataire a la charge de veiller sur le nettoyage à l'intérieur et à l'extérieur des postes là où le sable peut se déposer.

- 1-1- Déblayage à l'intérieur et extérieur du poste HT de Chami
- 1-2- Déblayage à l'intérieur et extérieur du poste HT de Boulenouar

Postes	Description de la prestation
1-1- Poste HT 225kV de Chami	Déblayage du sable se trouvant aux alentours à l'intérieur et extérieur des postes HT : 1. La rentrée principale 2. Les caniveaux de drainage des eaux de pluie 3. A l'intérieur des travées 4. Aux alentours intérieur et extérieur du mur de clôture.
1-2- Poste HT 225kV de Boulenouar	

## D. Clauses particulières

### 1. Contrat de prestation :

Le prestataire prendra toutes les mesures nécessaires pour garantir le respect de ses obligations à l'exécution du contrat.

Un contrat de prestation pour le déblayage des postes haute tension de Chami et Boulenouar de la Direction de Transport est de : un (01) an renouvelable avec l'entreprise adjutatrice de ce marché, si la SOMELEC est satisfaite de ses prestations.

Le prestataire s'engage à mettre en place toutes les mesures de sauvegarde et de sécurisation nécessaires préalablement à son intervention lors de l'exécution des prestations, de manière à respecter l'intégrité des espaces qui lui sont réservés pour éviter des perturbations sur l'exploitation des postes.

Le client se réserve le droit de procéder à toute vérification qui lui paraîtrait utile pour constater le respect par le prestataire des obligations précitées.

### 2. Résiliation du contrat



A l'expiration du contrat ou en cas de résiliation de celui-ci pour quelque raison que ce soit, le prestataire s'engage à restituer au client tous les insuffisances constatées dans le cadre de l'exécution du contrat.

Le prestataire s'engage à dédommager le client, de tout coût, charge, dommage, dépense ou perte que ce dernier aura à supporter du fait de la violation par le prestataire des obligations qui lui incombent au titre du contrat, conformément au cahier de charge.

### 3. Equipe de l'intervention :

Le prestataire s'engage à garantir la disponibilité des intervenants en fonction des compétences et la nature de la mission qui leur sera confié.

### 4. Propriété des rapports :

Les documents préparés et livrés par le Prestataire au client à savoir les rapports des travaux, au titre de l'exécution du contrat suivant les tâches réalisé en chaque période.

### 5. Sous-traitance :

Le prestataire ne cédera en aucun cas en totalité ou en partie, auprès de sous-traitants, les obligations qu'il doit exécuter conformément au contrat, sauf accord préalable de la SOMELEC.

#### Annexe1 : Bordereau Quantitatif

Item	Désignation	Unité	Quantité	Délai d'exécution
1	1-1 : Poste HT 225kV de Chami	1Ens	1	
2	1-2 : Poste HT 225kV de Boulenouar	1Ens	1	

Le Directeur de Transport	Le Directeur Central Production &Transport
